

Projet éducatif territorial**TIREZ PARTI DES PREMIÈRES ÉVALUATIONS
POUR FAIRE ÉVOLUER VOTRE PEDT**

8 h 30 – 12 h 30

• **Ouverture de la journée**

- ▶ **Damien BERTHILIER**, Représentant de la ville Présidente du RFVE
- ▶ **Rozenn MERRIEN**, Présidente, ANDEV

• **Les PEDT, un cadre, plusieurs réalités : quel premier bilan en tirer**

- Rappel des principales recommandations émises par les acteurs institutionnels
- Quel premier bilan chiffré après l'enquête d'évaluation et quelles principales difficultés rencontrées par les collectivités
- Panorama des différents profils de PEDT

▶ **Marion HAJDENBERG**, Directrice du pôle enfance-parentalité, Groupe Eneis• **PEDT et politique éducative globale, l'expérience de Brest**

- Historique du Projet Educatif Local de la Ville de Brest
- Dans quel contexte s'est élaboré le PEDT et comment a-t-il été inscrit dans les axes du PEL
- Premier bilan et perspectives

▶ **Erwan HERE**, Responsable de la mission jeunesse, Ville de Brest• **Réussite scolaire : les PEDT ont-ils atteint leur finalité initiale ?**

- Bilan sur la vraie finalité de la réforme : la réussite scolaire
- Quel lien entre réussite scolaire et réussite éducative : retour sur les principales recommandations des chrono-biologistes
- Analyse d'un modèle d'organisation de la journée des enfants, concret, opérant issu du décret HAMON

▶ **Claire LECONTE**, Professeur honoraire de psychologie de l'éducation et Chercheur en chronobiologie, Université de Lille 3, Chargée de mission éducation, AEP• **Comment le PEDT et son évaluation ont-ils permis de renforcer le processus de coéducation à Poitiers**

- Retour d'expérience

▶ **Laurence VALLOIS-ROUET**, Maire adjointe déléguée à l'éducation et à l'égalité des chances, Ville de PoitiersEn présence de **Frédéric JESU**,

Auteur, Formateur et Conseil en politiques éducatives locales

Journée d'étude animée par **Laurent THOVISTE**,

Rédacteur en chef du magazine Acteurs de la vie scolaire

14 h – 17 h 15

• **Comment améliorer l'offre périscolaire à l'échelle intercommunale et miser sur la qualité éducative**

- En quoi l'échelon intercommunal et les effets de la mutualisation impactent la qualité éducative du territoire
- Retour d'expérience de la Communauté d'agglomération de Saintes

▶ **Monique LESTABLE**, Directrice éducation enfance jeunesse, Communauté d'agglomération de Saintes (17)• **Aller vers un PEDT intercommunal : quelle plus-value et quelles conditions réunir**

- Retour sur les recommandations du rapport Cartron
- Avantages projetés et logiques de mutualisation : quel bilan suite à la première phase de mise en œuvre
- Quelles conditions réunir pour se lancer dans l'élaboration d'un PEDT intercommunal
- Le processus de mise en œuvre et la question de l'échelon de la compétence

▶ **Éric LANDOT**, Avocat au barreau de Paris, Landot & Associés• **Le PEDT provoque-t-il des conséquences sur l'organisation des services municipaux**

- Comment mutualisation des compétences et dynamisation des parcours ont été développées à Argenteuil suite à la mise en place du PEDT
- Quels outils et dispositions pour renforcer la participation des usagers (enfants et parents) dans le processus d'organisation

▶ **Mustapha BENALI**, Directeur éducation enfance, Ville d'Argenteuil▶ **Fatima MONTEIRO**, Chef de service éducation, Ville d'Argenteuil• **Continuité éducative : quelles avancées concrètes au travers de la mise en place des PEDT et quelles marges de progrès pour la période à venir**

- Réussite scolaire vs réussite éducative : un vieux débat au cœur des préoccupations actuelles
- Comment l'élaboration des PEDT a permis de renouveler les logiques de coopération au sein de la communauté éducative et d'améliorer la place des parents en particulier
- Une ambition concrète pour la période à venir : favoriser une politique de formation continue qui permette d'améliorer la complémentarité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire

▶ **Étienne BUTZBACH**, Président, PRISME• **Fin de journée**

Avec le soutien de :



PROGRAMME ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR :
conferences.lagazettedescommunes.com
 rubrique « Conférences »,
 Journée d'étude « Projet éducatif territorial »

OU AU VERSO



Projet éducatif territorial

TIREZ PARTI DES PREMIÈRES ÉVALUATIONS POUR FAIRE ÉVOLUER VOTRE PEDT

BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/organisme

Adresse

Code postal Ville.....

Participant

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Fonction

Tél.....

E-mail *

(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)

Règlement (1) :

mandat administratif chèque joint (2)

Adresse de facturation

Service interlocuteur

Code postal Ville.....

(1) Une facture sera envoyée à l'adresse complétée ci-dessus.

(2) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.

Règlement par chèque bancaire à l'inscription à l'ordre de Territorial ou par mandat administratif aux coordonnées bancaires ci-dessous :

TERRITORIAL SAS - RIB : CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 - Compte n° 00020062001 - Clé RIB: 26 - IBAN : FR76 30066109 4900 0200 6200 126 - Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP - N° SIRET : 404926958 00020 - Code APE: 5813Z

Date :

Cachet et signature :

MA COMMANDE

Collectivités locales :
490 HT (588 TTC)

Entreprises publiques
et privées, établissements
publics : 590 € HT (708 € TTC)

Total : € HT*

* Ce montant comprend l'ensemble des prestations :
accueil café, déjeuner, conférences-débats,
documents et traitement de l'inscription.

JE_PEDT_180517

→ Nombre de places limité, bulletin à retourner avant le 12 mai 2017

- Par email :
penelope.vincent@infopro-digital.com

- Par courrier à :
Pénélope Vincent / Territorial

Antony Parc II
10, place du Général de Gaulle
BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Par Fax au **01 77 92 98 17**

Les Journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38040 55 38. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA : 20%. Les informations à caractère personnel recueillies ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20 156 - 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des données qui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com. Retrouvez l'intégralité des modalités d'inscription et conditions générales de vente sur <http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv>

INFOS PRATIQUES : La journée se déroulera dans Paris intramuros. Le lieu exact vous sera précisé lors de l'envoi de votre convocation. Il sera aisément accessible en transports en commun.

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION : Elvire ROULET – Tél. : 01 77 92 93 36 – elvire.roulet@infopro-digital.com